

journal de James Melvill. Les obsèques de Buchanan eurent lieu aux frais du trésor public, et une foule immense l'accompagna, dit-on, à sa dernière demeure. Buchanan est peut-être le premier des poètes latins modernes, au-dessus des de Beze, des Scott, des Barclay, des Jérôme Vida, des Passerat, etc. Selon l'expression d'un de ses contemporains, il avait fait du latin sa langue maternelle. Son style châtié et parfaitement pur n'était entaché d'aucune imitation, et si, dans quelques-uns de ses discours, il s'est approché de Tite-Live et de Tacite, du moins n'en a-t-il point fait le pastiche. Son poème *Sur la sphère*, qui n'est autre chose qu'une satire de la philosophie pythagoricienne, est un modèle d'élégance, malgré l'aridité du sujet. Les psaumes traduits en vers de différents mètres sont une paraphrase toujours élevée, souvent magnifique des beautés des lyriques hébreux. On cite surtout, pour la majesté et la magnificence des images, la version des psaumes CIV et CXXXVII. Cependant l'amour des lettres ne fit jamais oublier à Buchanan son attachement pour sa patrie, et les muses ne lui firent jamais négliger ses devoirs de citoyen. Dans la préface de *J. Baptiste*, il primum le jeune roi contre la flatterie des conseillers, et parle plutôt en homme d'Etat qu'en poète. Ses poèmes satiriques ont certainement beaucoup aidé à l'accomplissement de la réforme en Ecosse, où il a joué par ses ouvrages à peu près le même rôle qu'Erasmus en Allemagne. Au reste, Buchanan était tenu en grande estime par les plus grands esprits de son temps, de Beze, Thuanus, Le Clerc, Grotius, Scaliger et Henri Estienne. On peut reprocher à Buchanan l'apreté de son caractère, qui se reproduisait dans ses écrits; mais s'il détestait cordialement ses ennemis, en revanche son affection pour ses amis était sans bornes.

Le *Franciscain* de Buchanan, traduit en français en 1599, a été publié in-8° à Sedan sous le titre de *Cordelier de Buchanan*; sa tragédie de *J. Baptiste* a été traduite en vers français par Brisset dans ses *Œuvres poétiques*; celle de *Jephthé* a été traduite également en vers français par Cl. Vesel (Paris, Robert Estienne, 1566, in-8°), par Florent Chrétien (Orléans, 1567, in-4°) et avec le théâtre de Desmazzures (Paris, 1587 et 1593, in-12), enfin par Pierre Brinon (Rouen, 1613, in-12). Quant aux poésies de Buchanan, elles ont été publiées à Leyde par les Elzevir sous ce titre : *G. Buchanan poemata quae extant* (1628, in-8°); *De jure regni apud Scotos* fut publié à Edimbourg (1580, in-4°, et 1581, in-8°); et l'année suivante, également à Edimbourg, l'ouvrage intitulé *Herum scoticarum historia*. Le mémoire contre Marie Stuart a été traduit en français par Camus sous ce titre : *Histoire de Marie, reine d'Ecosse, touchant la conjuration faite contre le roi et l'adultère commis avec le comte de Bothwell* (Edimbourg, 1572, in-8°). On sait que Belleforest a écrit une réfutation de ce pamphlet (Paris, 1572, in-8°). Voici, enfin, les différentes éditions de la traduction des psaumes publiées sous le titre de *Paraphrasae psalmodiae Davidicae poetica* (Paris, R. Estienne, in-8°; Strasbourg, 1570, in-12; Leyde, Elzevir, 1621, in-18; Paris, 1729, 2 vol. in-12, et Glasgow, 1750, in-8°). La meilleure édition des *Œuvres complètes* de Buchanan est celle qui a été publiée à Leyde en 1725, en 2 vol. in-4°, précédée d'une préface de Burmann.

BUCHANAN (James), ex-président des Etats-Unis, né en 1791 à Stony-Batter, dans le comté de Franklin, en Pensylvanie, où son père, Irlandais de naissance, s'était établi en 1783. Après avoir achevé ses études au collège Dickinson de Carlisle (1809), il resta trois ans dans l'étude d'un homme de loi, puis acquit une assez grande réputation en plaidant avec succès pendant les quelques années de sa vie qui ne furent pas données à la politique. Elu en 1814 à la chambre des représentants de Pensylvanie, il fut appelé en 1820 au congrès de Washington, y siégea dix ans, par suite de quatre réélections, et y prononça des discours qui prouvèrent ses qualités oratoires. En 1831, le président Jackson, dont il avait servi l'élection, le nomma ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg, où il négocia et conclut un avantageux traité de commerce entre la Russie et l'Union américaine. A son retour en 1833, il eut à défendre le général Jackson contre l'ardente hostilité de H. Clay. Membre du sénat de 1833 à 1845, il se montra fortement attaché à l'esclavage du Sud, mais il s'efforça toujours d'écarter les débats irritants sur cette question brûlante, la seule, on peut dire, où son tact et sa pénétration d'homme politique expérimenté aient failli. Sous la présidence de Van Buren, il fit de l'opposition, trouvant fréquemment l'occasion d'exercer son talent oratoire. Partisan de l'élection du président Tyler, il combattit le traité Webster-Ashburton, mais il appuya l'annexion du Texas, acte qui s'accomplit durant le gouvernement de Polk, qui l'avait nommé secrétaire d'Etat (1845-1849). Il publia, à ce titre, sur les questions extérieures de la politique américaine, des écrits officiels, dont les tendances et les principes sont acceptés et appliqués actuellement. Sous l'administration du général Taylor, M. Buchanan s'effaça. En 1853, le président Pierce le chargea de l'ambassade de Londres. Durant cette mission, s'éleva la question de l'achat de Cuba par les Etats-Unis. Les ambassadeurs américains près les cours de Londres, de Paris et de Madrid tinrent des confé-

rences à Ostende, et rédigèrent un mémorandum qui fit un sensible déplaisir à la jalouse Angleterre. Rappelé en 1856 par les démocrates, M. Buchanan retourna aux Etats-Unis, posa sa candidature à la présidence de la république, et fut élu par 174 voix contre 114 obtenues par le colonel Frémont, et 8 par M. Fillmore.

Devenu chef du gouvernement le 4 mai 1857, M. Buchanan obéit aux nécessités de sa position par une conduite prudente, impartiale et pacifique entre le Nord et le Sud. Jurisconsulte instruit et homme politique rompu aux affaires, caractère froid, mais résolu, il fit arrêter le filibuster Walker après sa tentative sur l'Amérique centrale, et répara heureusement la folie du général Harney au sujet de San-Juan. Cependant, avec une obstination tout américaine, il poursuivit par ses actes et ses messages le but avoué de sa politique, qui consistait à accroître incessamment le territoire de l'Union par l'annexion de Cuba, du Mexique, etc. La plus heureuse de ses entreprises fut l'acceptation du traité de commerce avec la Chine par l'ambassadeur américain, M. Ward, en 1859. La fin de la présidence de M. Buchanan fut marquée par des embarras financiers et par les proportions menaçantes que prit tout à coup la question de l'esclavage. Il continua à se montrer favorable à cette institution, et ne fut pas réélu président en 1860. Irrésolu, impuissant, faisant vainement des tentatives de conciliation pour empêcher la sécession, n'osant prendre aucune mesure efficace ni pour ni contre, il vit se préparer et éclater cette guerre formidable, qui, pendant quatre ans, devait déchirer son pays, et lorsqu'il céda, en 1861, le fauteuil de la présidence à Abraham Lincoln, les fédéraux, se trouvant désarmés en présence des préparatifs considérables faits par les sécessionnistes, se virent expulser de toutes les positions militaires du Sud. Rentré dans la vie privée, M. Buchanan, qui avait perdu toute sa popularité, se décida enfin à se ranger du côté des défenseurs de l'Union américaine. Il est mort en 1868.

BUCHANAN (Franklin), vice-amiral dans la marine des Etats confédérés américains, né à Baltimore. Après une carrière ni plus ni moins accidentée que celle de tout homme de mer, en temps de paix, il devint, en 1845, premier surintendant de l'école navale des Etats-Unis, fut fait capitaine en 1855, et fut ensuite chargé de diverses missions sur les côtes d'Amérique. En 1861, il commandait l'arsenal de Washington. Le 19 avril 1861, le jour même où les volontaires du Massachusetts furent attaqués dans les rues de Baltimore, Buchanan donna sa démission, et se rendit dans sa propriété située sur la rive orientale de l'Etat. Voyant que le Maryland ne se retirait pas de l'Union, comme il s'y attendait, il demanda à reprendre du service. Cette requête fut repoussée, et il entra au service des Etats confédérés, où il fut employé à l'armement de la frégate *Merrimac*. Il commandait ce bâtiment lors de l'attaque contre la flotte fédérale dans les eaux de Hampton et fut si grièvement blessé, le premier jour du combat, qu'il dut abandonner son commandement. Après sa guérison, il reprit la mer sur le même navire qu'il commandait lors de l'occupation de Norfolk par le général Wool, et il le fit sauter pour l'empêcher de tomber entre les mains des fédéraux. Créé vice-amiral, il fut chargé du commandement de la flottille qui gardait la rade de Mobile, et, dans le combat du 5 août 1864, entre sa petite flotte et les nombreux vaisseaux de l'amiral Farragut, il résista pendant quatre heures à tous les efforts combinés des vaisseaux fédéraux, et ne se rendit qu'après avoir perdu les trois quarts de son équipage et avoir été atteint lui-même d'une blessure qui a nécessité l'amputation de la cuisse.

BUCHANAN (sir Andrew), diplomate anglais, né en 1807. Il entra dans la carrière diplomatique en 1825, fut nommé chargé d'affaires à Florence en 1842, puis à Saint-Petersbourg; appelé, en 1852, à la légation de Suisse, et passa l'année suivante à celle de Copenhague. En 1858, il fut accrédité près la cour d'Espagne, et, en 1860, près le cabinet de La Haye.

BUCHANAN (Robert), jeune poète contemporain, né en Ecosse. Des idylles et des pièces de poésie pastorales, publiées depuis 1862 dans divers recueils périodiques de Londres, notamment dans le *Cornhill magazine*, ont attiré l'attention du public lettré sur leur auteur. Des critiques en renom saluent déjà ce jeune homme du titre de grand poète. Encouragé par l'accueil fait à ses premiers essais, M. Robert Buchanan les a réunis en un volume, intitulé : *Idyls and legends of Mervburn* (1856).

BUCHANANIE s. f. (bu-ka-na-ni — de Buchanan, n. pr.) Bot. Genre d'arbres, de la famille des térébinthacées, comprenant un petit nombre d'espèces, qui croissent dans l'Inde.

BUCHANISTES, nom sous lequel on désigne les partisans d'une secte religieuse fondée en Ecosse vers 1779, par Elisabeth Buchan. Les buchanistes prétendaient, sur la foi de cette dernière, que la fin du monde approchait; que les méchants, frappés par la mort, resteraient pendant mille ans dans cet état, tandis que, pendant le même temps, les buchanistes, après avoir été ravis jusqu'au ciel et avoir contemplé Dieu face à face, revien-

draient sur terre pour y être gouvernés par Jésus-Christ en personne. Au bout de mille ans, le diable, se mettant à la tête des méchants ressuscités, viendrait attaquer les buchanistes; mais ceux-ci, commandés par Jésus-Christ, ne tarderaient pas à le mettre en fuite. Ces sectaires ne se mariaient pas, vivaient en commun comme les Moraves et travaillaient peu, repoussant d'ailleurs tout salaire. La secte des buchanistes s'éteignit presque en même temps que sa fondatrice (1791).

BUCHANIUM, nom latin de Bouchain.

BUCHAREST, capitale de la Valachie. V. BUKAREST.

BUCHAU (Silva Bocana), ville du Wurtemberg, cercle du Danube, bailliage et à 15 kilom. S.-E. de Riedlingen; 2,000 hab. Exploitation de tourbe; beau château seigneurial des princes Tour-et-Taxis. Abbaye de dames nobles, supprimée en 1803.

BÛCHE s. f. (bu-che — lat. *bucca*, même sens). Forme ancienne du mot BOUCHE.

BÛCHE s. f. (bu-che — anciennement *busche*, ce mot dérive d'une racine germanique qui a également donné naissance à *bois*. — V. ce dernier mot pour plus de détails). Gros morceau de bois préparé pour être mis au feu : Une petite bûche. Une grande bûche. On fit croire qu'elle était morte, et toute l'Europe porta le deuil d'une bûche. (Grimm.) Il y aurait, certes, quelque chose de comique à exposer les conjectures qui leur faisaient croire à l'existence de Louis XVII, sauvé dans le creux d'une grosse bûche. (Balz.)

— Fig. Chose vile, méprisable : On sculpte, on dore l'idole, pour n'avoir pas à rougir d'adorer une bûche. (Mme Roland.)

— Fam. Personne d'un esprit lourd et stupide; personne qui n'a pas plus d'initiative et de sens qu'une bûche : C'est une bûche, une vraie bûche. X..., homme de lettres inédit, parlait de Paris devant quelques provinciaux ses compatriotes avec toute l'emphase et toute la vantardise que vous lui connaîtriez, si X... était connu. — Enfin, dit-il en terminant, Paris étant le foyer de l'intelligence, je l'habite... — Oui, en qualité de bûche, repartit un plaisant.

Selon certains esprits, c'est manquer de bon sens que de prévoir les accidents.
Si l'on craint l'eau, c'est être cruche;
Craint-on le feu, c'est être bûche. ...

— Bûche de Noël, Grosse bûche qu'on brûle encore dans quelques provinces la veille du jour de Noël, et aux cendres de laquelle on attribue des propriétés merveilleuses.

— Droit de bûche, Consistant en une bûche que les paysans devaient porter à leur seigneur la veille de Noël : Les trésoriers de France avaient aussi anciennement le droit de bûche sur les officiers soumis à leur juridiction. Les droits féodaux ont disparu, les seigneurs n'existent plus avec leurs privilèges vasaux, mais le droit de bûche existe toujours; aujourd'hui, c'est le concierge qui le prélève sur tous ses locataires, avec une rigueur ignorée même des seigneurs les plus tyranniques.

— Bûche de charbon de terre, Gros fragment de charbon de terre, qu'on donne aux concierges en guise de bûche. Bûche du portier, Bûche que les concierges prélèvent sur le bois que l'on apporte aux locataires de la maison : Elle avait des querelles de l'autre monde avec le concierge, à qui elle arrachait des mains la bûche dite bûche du portier, lorsqu'il la choisissait un peu trop grosse. (G. Sand.) Bûche économique, Sorte de brique préparée avec de l'antracite, de la houille et de l'argile, et qui est d'une combustion très-lente. On donne encore le nom de bûche économique à une pièce de fonte creuse que l'on remplit de cendres et qui imite assez exactement une bûche de bois. On place cette bûche en arrière du foyer, de sorte que le combustible est ramené en avant.

— Tirer à la courte bûche, S'est dit autrefois pour tirer à la courte paille : Le roi voulut faire tirer A LA COURTE BÛCHE messieurs Schomberg et de Bassompierre, à qui aurait la place de maréchal de France, qui vaguait. (Bassompierre.)

— Prov. Il ne se remue non plus qu'une bûche, Il n'a pas la moindre activité :

Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
Qu'elle s'émue tant qu'une bûche de bois.
MOLIERE.

— Techn. Barré de fer dont se servent les verriers. Bûche de tréfiler et d'épinglier. Bûche d'airain, Jauge en cuivre qui règle l'épaisseur des pains de savon, dans les savonneries.

— Fragments plus ou moins volumineux que présente le tabac à fumer, quand le hachage des feuilles n'a pas été fait avec tout le soin convenable.

— Anc. jurispr. Réparation à la bûche, Jugement porté par les maîtres des eaux et forêts contre les déprédateurs des forêts du roi. Bûche de police, Officier de police chargé de veiller, à Paris, à ce que les bois en bûches apportés dans cette ville eussent les dimensions exigées par les ordonnances.

— Fin. Droit de la bûche, Droit que le fisc prélevait autrefois à Paris sur les bois en bûches.

— Hist. Secours de la bûche, Coups de bâ-

ton que se faisaient administrer les convulsionnaires du xvi^e siècle.

— Mus. Grossier instrument de musique formé d'une boîte d'harmonie sur laquelle sont tendues trois ou quatre cordes de laiton.

— Hortie. Tige d'orange étêtée.

— Mar. Bâtiment hollandais d'une forte construction, d'un port de 80 tonnes environ et qui sert à la pêche du hareng et du maquereau. Il est très-renflé de l'avant et porte trois mâts courts qui grèent trois voiles carrées. On dit aussi *buysse*.

BÛCHEL (Arnold), antiquaire et botaniste hollandais, né en 1565 à Utrecht, mort en 1644. Après avoir fait ses études de droit à Leyde, il voyagea en France, en Allemagne et en Italie, puis il revint dans sa ville natale, où il se fit avocat. Ayant perdu son fils unique, il abandonna les affaires pour se livrer uniquement à des travaux littéraires et scientifiques. Nous citerons de lui : *Descriptio urbis Ultrajectinae* (Utrecht, 1605); *Descriptio florum, fructuum, herbarum, etc.* (1641), etc.

BÛCHEMENT s. m. (bu-che-man — rad. *bûcher*, verbe). Constr. Redressement par la suppression des parties saillantes de la pierre.

BÛCHEMENT s. m. (bu-che-man — rad. *bûcher*). Techn. Mise en bûche : Le bûchement des bois de chauffage.

BUCHEN, ville du grand-duché de Bade, cercle du Rhin inférieur, à 47 kilom. N.-E. d'Heidelberg; 2,400 hab. Fabrication de draps et toiles, tanneries.

BÛCHER s. m. (bu-ché — rad. *bûche*). Lieu d'une habitation où l'on serre le bois à brûler : Aller prendre du bois au bûcher.

— Amas de bois sur lequel les anciens brûlaient les cadavres : Il fait de tous ces arbres un bûcher sur le sommet de la montagne. (Fén.) Le bûcher d'Ephestion, qu'Alexandre le Grand fit élever à Babylone par Dinocrate, était une pyramide quadrilatérale, dont chaque côté avait, à la base, un stade (184 mètres) de développement. (Bachelet.)

Cet époux si cher
A-t-il reçu de toi les honneurs du bûcher?
CORNEILLE.

Romains, privez-vous des honneurs du bûcher
Ce père, cet ami qui vous était si cher?
VOLTAIRE.

Le bûcher, par mes mains détruit et renversé,
Dans le sang des bourreaux nagera dispersé.
RACINE.

« Amas de bois sur lequel on brûlait les personnes ou les objets condamnés au feu : On brûlait sur les bûchers les hérétiques et leurs livres. Une étincelle de la colère pontificale suffit pour allumer, en ce moment, des bûchers dans tous les coins du globe. (Bignon.) Malgré l'excommunication et le bûcher, la philosophie a prévalu contre le catholicisme. (Proudh.) Les bûchers de l'Inquisition ont-ils empêché le triomphe de la tolérance religieuse et de la liberté des cultes? (E. de Gir.)

Un tribunal impuissant
Au bûcher livra l'Émile.
BÉRANGER.

— Fig. Moyen de destruction, de suppression, d'anéantissement : Elle avait dressé de ses propres mains le bûcher où elle devait consommer son sacrifice. (Fléch.) Persécution, et particulièrement persécution exercée au nom de la religion : On n'éclaira pas les esprits à la lueur des bûchers. (Marmontel.) Relever l'autel de l'autorité, c'est relever forcément le bûcher de l'intolérance. (E. de Gir.)

Mais grâces, en nos jours, à la philosophie,
Qui de l'Europe au moins éclaire une partie,
Les mortels plus instruits en sont moins inhumains;
Le fer est émoussé, les bûchers sont éteints.
VOLTAIRE.

— Encycl. Le bûcher sur lequel les Romains brûlaient les corps était fait de grosses bûches de bois, empilées en une masse carrée, sur le sommet de laquelle le corps se réduisait en cendres. On donnait au bûcher le nom de *pyra*, avant que le feu y eût été mis, et de *ragus* pendant qu'il était en train de brûler. Dans le bas-relief connu sous le nom de *fabula iliaca*, et où sont représentés les principaux événements de l'Iliade, on voit le corps de Patrocle étendu au sommet d'un bûcher en forme d'autel; les flammes l'environnent de toutes parts. Les miniatures du *Virgile* du Vatican nous représentent la mort de Didon; elle est couchée sur un lit d'une grande richesse, posé au-dessus d'un bûcher ordinaire, auquel elle met le feu elle-même. La loi défendant d'allumer un feu sur un terrain dont on n'était pas maître, les gens riches avaient, dans l'enceinte sépulcrale, une place vide destinée uniquement à cet usage, et qui portait le nom de *busium*. Pour ceux qui n'étaient pas assez riches pour avoir un *busium*, il y avait l'*ustrinum*, lieu public où l'on brûlait les corps et qui ne tenait aucunement au tombeau ou devait être déposées les cendres; les cendres étaient ensuite transportées dans le tombeau de la famille. On voit encore sur la voie Appienne, à environ cinq milles de Rome, un de ces emplacements destinés à servir d'*ustrinum*. Il est entouré de deux côtés par un mur élevé, construit à la manière étrusque, avec cette pierre d'un gris noirâtre et rougeâtre, que l'on appelle aujourd'hui *peperino*, et il est pavé de dalles de cette même roche, qui résiste d'autant mieux au feu qu'elle est de nature volcanique. Un des murs a 350 pieds de long, l'autre 200. Du